



AVIS AUX MEMBRES

N° 2010 – 021

Le 29 mars 2010

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Fonds de revenu Pages Jaunes (YLO.UN) Plan d'arrangement

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Fonds de revenu Pages Jaunes (« Pages Jaunes ») a annoncé le 24 mars 2010 la date de conversion prévue relative au plan d'arrangement de la Société annoncé antérieurement en vertu duquel Pages Jaunes se convertira de la fiducie de revenu actuelle à une structure de société ouverte traditionnelle. La date de la conversion devrait être le ou vers le 1^{er} novembre 2010.

La conversion est conditionnelle à l'approbation par au moins 66 2/3% des votes exprimés par les porteurs de parts de Pages Jaunes à l'assemblée extraordinaire qui se tiendra le 6 mai 2010, de même qu'aux approbations judiciaires, réglementaires et de la Bourse de Toronto. Si le plan d'arrangement est approuvé, les porteurs de parts de Pages Jaunes recevront une action ordinaire de la nouvelle société ouverte qui sera appelée Yellow Média inc. pour chaque part de Pages Jaunes qu'ils détiennent.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Glenn Goucher
Premier vice-président et chef de la compensation